

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT
PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITÉ DE GRÉ A GRÉ

—AVEC—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol. 2

St-Hyacintha, 21 Juillet 1892

No. 22

AVIS

L'abonnement à l'*Echo*, pour toutes personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 cts par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. L'abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cts. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour les frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

La loi du travail

"L'homme est fait pour travailler, comme l'oiseau pour voler," dit l'Écriture Sainte. Celui qui dédaigne le travail ne répond pas à la haute mission pour laquelle il est sur la terre. Cette nécessité du travail a été imposée au premier homme en punition de sa désobéissance. Dieu, en punissant de ce qu'Adam avait péché, lui dit : "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." Adam et sa postérité furent donc alors soumis à la loi du travail.

Toutes les nations de l'antiquité furent au travail ce qui les a rendues glorieuses et puissantes : leurs rois, leurs hommes, leurs armées, leurs navires. Le travail des païens n'était, il est vrai, qu'une soumission de leur orgueil et n'avait pas un but sublime et religieux ; tout était matériel.

Le Fils de Dieu, en venant sur la terre, fit du travail non pas un joug, mais une douce nécessité ayant pour but la gloire de Dieu et le bien de la humanité. Le chrétien doit donc consacrer son travail, non comme une

peine et un châtement, mais comme un moyen efficace de parvenir à la plus haute perfection.

Rien ne dispense l'homme du travail, ni la fortune, ni le rang, parce que seul le travail peut lui préparer une grande et véritable influence.

L'homme ne peut rien entreprendre sans lui. Conçoit-il un projet, ce projet exige pour son succès un certain nombre de mouvements matériels et moraux chez une foule d'êtres qui ne dépendent pas de lui. Seul, il est impuissant, mais s'il s'unit à l'action du Créateur, l'homme perd son impuissance et son travail, se reposant en Dieu, produira de bons fruits. "Vous ne pouvez rien faire sans moi," a dit Jésus-Christ.

Souvent des hommes pervers se sont servis du travail pour répandre dans la société humaine des principes funestes ; alors Dieu permet que ces maux arrivent pour montrer la faiblesse de l'homme lorsqu'il s'éloigne des autels de l'Être Suprême. Nous, chrétiens, nous sommes obligés de travailler comme pêcheurs et comme soumis au Christ. Comme pêcheurs, parce que nous sommes coupables par la chute de notre premier père, et parce que nous avons encore péché par notre propre volonté ; il nous faut donc embrasser le travail comme une peine méritée que nous impose la justice divine et comme un moyen de nous réconcilier avec Dieu. Comme soumis au Christ, parce que nous devons chercher à imiter notre Sauveur qui a été dans les travaux dès sa plus tendre jeunesse.

Mais ceux qui ne reconnaissent point le Christ et sa sublime doctrine n'en sont pas moins obligés de travailler, car la loi du travail est une loi commune à tous les hommes.

Voyez, dans l'antiquité, ces écrivains de génie qui, pour trouver la gloire, ont pâli sur les livres ; ces généraux illustres qui ont appris et étudié pendant longtemps la stratégie de l'art militaire ! Tous les grands hommes que la terre a produits doivent leur science et leur gloire à un travail dur et incessant. Mais pour réussir dans ce qu'un homme projette, il faut la constance ; sans cette admirable vertu, l'homme ne peut rien retirer de son travail, avec elle

le travail devient fécond et produit de bons fruits. Ainsi, travaillons, et parce que Dieu le veut et parce que cela est dans nos intérêts, car l'homme oisif est sujet à tous les vices. Dans notre travail, ayons toujours devant les yeux ce but sacré : la gloire de Dieu et le bien de nos semblables.

Nécessité de la prévoyance

Quand l'animal a satisfait le besoin présent, il s'endort et ne cherche pas à dépasser la mesure exigée par sa nature, ni à préparer d'avance la satisfaction des besoins à venir. Quelques-uns, comme les abeilles par exemple ou les fourmis, guidés par leur instinct, font il est vrai des provisions, mais ils amassent uniquement ce qui leur sera nécessaire pour vivre pendant la période de l'année où il leur sera impossible de se procurer leur subsistance au dehors.

L'homme, qui est doué d'intelligence, prévoit ses besoins futurs, et travaille non-seulement pour le présent mais encore pour l'avenir. A mesure qu'il s'élève d'un degré dans la civilisation, ses besoins augmentent, et il ne peut se passer de choses qui auparavant lui auraient paru superflues. Le travail lui permet de satisfaire à ces besoins nouveaux qui en amènent d'autres, lesquels exigent de nouveaux efforts. L'extension indéfinie, dont sont susceptibles les besoins de l'homme, est donc ce qui l'amène à passer graduellement de la vie sauvage à l'état civilisé.

Il peut, il est vrai, abuser de cette faculté et, quand il a amassé pour l'avenir, il peut faire mauvais usage de ses provisions. Ainsi il lui arrive de manger ou de boire plus qu'il n'est nécessaire, parfois même plus qu'il ne convient. C'est un grand tort. Mais si ses efforts ne tendent qu'à lui procurer un logement plus sain et plus propre, des habits de diverses sortes, pour l'hiver et pour l'été, pour tous les jours ou pour le dimanche ; s'il travaille pendant six jours de façon à se reposer le septième, et à se donner le temps de cultiver son intelligence ; s'il économe en prévision des jours où la ma-

ladie viendra le visiter, ou de l'époque où l'âge ne lui permettra plus de continuer son métier ; tout cela est très louable. C'est le résultat de l'esprit de prévoyance et c'est parce que l'homme est capable de prévoyance qu'il est capable de progrès.

BIBLIOGRAPHIE

[Voir annonces L. A. Choquet et frère]

Librairie TÉQUI, 85, rue de Rennes, Paris.

"Le R. P. Félix", de la Compagnie de Jésus, par le P. JOSEPH JENNER de la même compagnie, 1 vol. in-12, 1 fr. franco, 1,25 fr.

Tel est le titre d'un volume de 268 pages dont la lecture nous a rempli d'une douce et triste émotion, en faisant revivre à nos yeux l'orateur illustre, le prêtre pieux, l'homme excellent qui, après une longue vie, consacrée en majeure partie à la prédication, alla, le 3 juillet 1891, recevoir au ciel la récompense de ses travaux apostoliques.

Il appartenait à la Compagnie de Jésus de retracer la vie exemplaire d'un de ses membres les plus glorieux ; et le R. P. Jenner, qu'elle a chargé de ce soin, l'a rempli avec l'autorité qui lui appartient et l'élegante sobriété qu'exigeait un sujet aussi vaste et aussi imposant.

L'historien prend le P. Félix à sa naissance ; il le suit dans son enfance, passée aux champs, à l'ombre de l'église ; il l'accompagne dans son adolescence, vouée à l'étude et à l'enseignement ; il se mêle aux foules innombrables qui se pressent au pied de sa chaire, avides d'entendre sa parole ; il marche dans le sillon lumineux de son éloquence convaincante et persuasive qui, partant de Notre-Dame de Paris, brilla, pendant quarante ans, successivement dans les principales métropoles de France et de l'étranger ; il nous fait entrer dans l'intimité admirative et respectueuse du monde littéraire et scientifique avec l'infatigable apôtre ; nous relisons avec lui l'admirable bref de Pie IX par lequel le Saint-Père le louait, le 25 août 1870, des immenses services rendus par lui à la Sainte Eglise.

Le R. P. Jenner nous montre encore le P. Félix fondateur d'œuvres, notamment de l'œuvre Saint-Michel, dont le but est de propager les bons livres et de venir en aide aux bons écrivains. L'œuvre de Saint-Michel a eu les dernières pensées du P. Félix : quelques mois avant sa mort, il la réorganisait et assurait sa vitalité, en lui donnant pour président M. le marquis de Gouvello.

Ce volume, et ceux en grand nombre publiés antérieurement par l'illustre Jésuite, sont tout indiqués aux bibliothèques chrétiennes et littéraires.

BLANC.

Notions d'étymologie française, origine et formation des mots, par Hip. Cocheris. 1 vol. in-12 cartonné, prix 2,50 fr. Ch. Delagrave, éditeur, 15, rue Soufflot, à Paris.

Une étude des plus intéressantes et nécessaire au même degré que la grammaire proprement dite est celle de la formation d'une langue. Si la grammaire, en effet, est la science des lois qui régissent une langue, elle ne nous dit pas, cependant, si ces lois ont toujours existées, s'il y en a de meilleures ou d'inutiles. C'est donc pour quoi une étude de ce genre est souvent sèche et dépourvue d'attraits pour les élèves qui ont peine à connaître leur langue et à s'en servir correctement. Cette antipathie s'explique aussi par le fait que les enfants sont tous épris du *pourquoi* et du *parce que*, et que la simple constatation d'un fait exclut à leur grand déplaisir, les demandes et les réponses.

Le travail de M. Cocheris, inspecteur général de l'Instruction publique en France, à l'usage de toutes les classes, a été revu au point de vue des étymologies sur le Dictionnaire étymologique de A. Scheler qui a paru en 1888 et renferme les résultats de tous les travaux les plus récents fait dans le domaine des langues Romanes.

On y a soigneusement écarté toutes les étymologies fausses ou risquées et signalé par une note celles qui sont encore parmi les savants l'objet d'une contestation.

Avis de motion

Tout membre, en aucun temps et pour quelque considération que ce soit, peut se retirer de la Société en signifiant par écrit, au Comité de Régie Central, son intention de ce faire et après avoir payé ce que dû par lui à la dite Société au moment de telle signification. Dans ce cas, le dit Comité de Régie sera tenu de prendre en considération et d'accepter, dès sa première séance après la signification comme susdit, la résignation de tel membre qui, dès lors, sera déchargé de toute obligation ultérieure envers la Société.

La négligence, par le résignataire, d'offrir le paiement intégral de ses redevances en même temps que sa résignation, entrainera l'ajournement d'icelle jusqu'à parfait paiement de ces redevances et des impositions dues dans l'intervalle.

Paiement des arrérages

A la question de savoir si les Sociétés incorporées de Secours mutuel en général, et l'Union St-Joseph en particulier, peuvent collecter forcément les sommes à elles dues pour arrérages de contributions diverses, nous répondons :

Oui, tous les arrérages dus par un membre au moment où il signifie régulièrement sa résignation par écrit, quand même la Société qui désire se prévaloir de ce droit de perception n'y serait autorisée par aucun règlement spécial de la corporation. C'est un des pouvoirs qui découlent de sa personnalité civile acquise par le fait de son incorporation : elle peut *ester en justice soit en demandant, soit en défendant*. Par arrérages dus, nous entendons non-seulement ceux strictement échus au moment de la résignation mais aussi tout ce que *contracté* en cotisations éventuelles extraordinaires ou ordinaires dont le paiement, quoique exigible à une époque postérieure, à la résignation, a pris naissance avant telle résignation. Si l'Union St-Joseph juge à propos de présenter, pour être voté en septembre prochain, un règlement touchant cette question, ce n'est pas que tel règlement soit déjà ou soit devenu nécessaire, mais c'est afin que chaque membre puisse avoir constamment à sa disposition toutes les règles, — tant de la Société que de la loi concernant les sociétés, — auxquelles il est assujéti.

Comité de Régie

LUNDI, 18 juillet 1892.

Présidence de Frs. Decelles, écr., président.

Présents : MM. L. Cordeau, J. Bernard, H. Gaudette, D. Dumaine, J. Leduc, F. Lajoie, J. B. Hevey, J. H. Morin, A. Lefebvre.

Après lecture et sur proposition de M. L. Cordeau appuyé par M. F. Lajoie, le dernier rapport est approuvé.

Applications pour bénéfices de MM.

Charles Moison, 15 juillet.
Victor Laflamme, 14 juillet.
J. C. Rouleau, 17 juillet.
J. E. Gravel (N. D. de Beauport) 9 juillet.

Résolu de payer, tout ce que requis ayant été fourni.

Louis Mongeau, du 27 juin au 18 juillet, \$9.00.

Alfred Tanguay, du 4 juillet au 18 juillet, \$6.00.

Joseph Côté (Montréal) du 30 juin au 11 juillet, \$4.00.

Irénée Choquet, du 4 juillet au 18 juillet, \$6.00.

Joseph Cabana, du 4 juillet au 18 juillet, \$6.00.

Louis Laporte, du 4 juillet au 18 juillet, \$6.00.

Octave Lajoie, du 4 juillet au 18 juillet, \$6.00.

Augustin Lemoine, du 4 juillet au 18 juillet, \$6.00.

Pierre Baillargeon (At. Lols Mass) du 27 juin au 12 juillet, \$6.00.

J. de Langis, du 4 juillet au 18 juillet, \$6.00.

Ovila Côté, du 4 juillet au 18 juillet, \$6.00.

Pierre Côté, décès d'épouse, \$25.00.
E. H. Richer (papeterie), \$1 85.
Frais de bureau (juin) \$2.81.

Demandes pour admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis.

Trefflé Corbeil, cultivateur, 24 ans, Roxton Falls.

Michel R. Dunn, commis, 34 ans, Ibrerville.

Elie Archambault, cultivateur, 36 ans, St-Charles.

Joseph Langevin, charretier, 26 ans, St-Dominique.

Clément Lafèche, pâtissier, 38 ans, St-Hyacinthe.

Le certificat de M. Napoléon Daunais, pâtissier, 26 ans, St-Hyacinthe, est laissé sur la table pour quelque temps.

Demande d'emprunter à l'Union St-Joseph tout ce que disponible par cette dernière en fonds de Réserve mensuelle.

Résolu que l'assist.-sec.-Trés. soit chargé de répondre à cette demande en spécifiant, comme intérêt pour cette somme à prêter \$5.25 pour cent et avec instruction de faire rapport des autres conditions de tel prêt — lequel, si possible, sera soumis à l'approbation de la Société aussitôt que faire se pourra.

Et le Comité s'ajourne.

Rapports de Juin

St-Charles

Recette..... \$ 12.90
Remis à Trés.-Gén... \$ 12.70
Mandat et frais de p.. 0.20

\$ 12.90

St-Pie

Balance de mai..... \$ 15.05
Recette de juin..... 59.65
Insignes..... 17.00

Ensemble..... \$ 91.70
Remis à Trés.-Gén... \$ 63.00
Examen d'aspirants.. 3.00
Frais de port..... 0.30

Ensemble..... \$ 66.30
Balance en caisse..... \$ 25.40
Roxton Falls

Balance de mai..... \$ 25.40
Recette de juin..... 73.10

Ensemble..... \$ 98.50
Remis à Trés.-Gén... \$ 70.00
Examen d'aspirants.. 2.00
Frais de port..... 0.14
Express pour insign... 0.25

Ensemble..... \$ 72.39
Reste en caisse..... \$ 26.11
St-Simon

Balance de mai..... \$ 25.20
Recette de juin..... 19.70

Ensemble..... \$ 44.93
Remis à Trés.-Gén... 19.93
Reste en caisse..... \$ 25.00
Mariville

Balance de mai..... \$ 50.00
Recette de juin..... 40.20

Ensemble..... \$ 90.70
Remis à Trés.-Gén... \$ 40.60
Frais de port..... 0.10

Ensemble..... \$ 40.70
Reste en caisse..... \$ 50.00

Ste-Rosalie

Balance de mai..... \$ 3.18
Recette de juin..... 32.65

\$ 35.83

Remis à Trés.-Gén... \$ 15.00
Frais de port..... 6.08
Jos. Tanguay..... 6.00

Ensemble..... \$ 21.08
Reste en caisse..... \$ 14.75
St-Denis

Balance de mai... \$ 5.66
Recette de juin..... 37.20

Ensemble..... \$ 42.86
Remis à Trés.-Gén... \$ 40.00

Reste en caisse..... \$ 2.86
Acton-Vale
Balance de mai..... \$ 24.48
Recette de juin..... 40.55
Insignes..... 7.00

Ensemble..... \$ 72.03
Remis à Trés.-Gén... \$ 25.00
Eug. Charpentier..... 12.00
Alph. Grégoire..... 12.00
Ed. Ricard..... 6.00
Frais de port..... 0.40

Ensemble..... \$ 55.40
St-Damase
Balance de mai..... \$ 4.74
Recette de juin.. 42.55

Ensemble..... \$ 47.29
Remis à Trés.-Gén... \$ 40.00
Frais de port..... 0.08

Ensemble..... \$ 40.08
Reste en caisse..... \$ 7.21
Ange-Gardien

Balance de mai..... \$ 2.94
Recette de juin..... 16.95

Ensemble..... \$ 19.89
Remis à Trés.-Gén... \$ 18.00
Frais de port... 0.11

Ensemble..... \$ 18.11
Reste en caisse..... \$ 1.71

(A suivre)

Valeur apparente du salaire — Sa valeur réelle

Relativement au taux du salaire, il importe de ne pas en confondre la valeur réelle avec la valeur apparente.

La valeur réelle dépend des variations du prix des denrées et de celles des métaux précieux ; en sorte qu'il peut arriver que le salaire, tout en paraissant diminuer ou augmenter, reste cependant le même, et que, tout en ayant l'air de rester le même, il augmente ou diminue.

Je suppose, par exemple, un ouvrier qui gagnait \$6.00 par semaine et qui ne gagne plus que \$5.00. Son salaire est resté le même si, par suite de l'abaissement du prix des objets de consommation, il peut acheter pour \$5.00 ce qui autrefois coûtait \$6.00. Supposons que ce même ouvrier, plus tard, gagne \$7.00, son salaire réel n'a pas augmenté si, par suite de l'élévation du prix des objets de consommation, il est obligé de payer \$7.00 ce qui ne coûtait auparavant que \$6.00.

Si les métaux précieux s'avilissent

saient en devenant trop communs ; si, par exemple, l'or de la Californie et de l'Australie affluait de manière qu'une pièce de \$10.00 ne représentât plus en objets de consommation la quantité qu'elle représente aujourd'hui, et si l'argent, ce qui est possible, subissait la même dépréciation que l'or, c'est en vain qu'un ouvrier recevrait chaque semaine la même somme qu'aujourd'hui, son salaire réel aurait baissé.

Une larme de St-Vincent de Paul

Un jour saint Vincent de Paul apprend qu'une fête splendide se prépare à la cour d'Anne d'Autriche, pieuse mère de Louis XIV, à laquelle il avait souvent porté des conseils à ce titre. Il avait ses entrées à la cour à toute heure.

Il est doublement préoccupé de la reine, qui dépense tant d'argent pour plaire aux vaniteux ce soir-là, et des enfants trouvés qui vont mourir de faim si l'on cesse d'être généreux.

Il n'hésite pas, il arrive jusqu'aux salons avec son pauvre habit, sa barbe inculte et ses cheveux blancs ; les courtisans parfumés se mettent à sourire.

"Reine, dit-il, vous allez à une fête. Il me tarde aussi de procurer une fête aux pauvres oiselets mourant de faim dans leurs nids et qui sont les enfants trouvés.

"Mes mains sont vides, mais bénie soit leur misère pour vous, car vous n'avez jamais refusé de la secourir."

En ces jours, il n'était bruit que d'une séance où, devant des dames élégantes, Saint-Vincent de Paul avait présenté les nourrissons et leur avait dit : "Or, vous, mesdames, voulez-vous qu'ils meurent... répondez."

Et soudain, ces femmes avaient jeté leurs bijoux aux pieds de l'avocat de ceux qui ne parlent encore que par des larmes.

Anne d'Autriche, dont l'âme était grande, a compris la bonne et douce leçon, elle se regarde et rougit de son luxe comme d'autres de leur misère et détachant les bracelets de ses poignets, elle jette le tout dans les mains du pauvre prêtre.

"Que faites-vous, madame ? vous vous privez de ces magnifiques perles de vos cheveux en un pareil soir ! dit une dame. Votre coiffure est tout en désordre : comment réparer cela ?"

Et sans s'émouvoir, elle cueille aux nombreux bouquets une gracieuse rose, et la passant dans ses cheveux :

"— Cette rose est-elle laide ? Cela ne vaut-il pas des bijoux taillés par les mains des hommes ?"

Une vengeance

Madame T... avait un chat magnifique. M. V..., son voisin se permit de tuer le chat d'un coup de fusil.

Mme T... fit dresser dans la maison toutes sortes de souricières ; puis, quand elle eut réuni environ 150 souris, elle les fit enfermer dans une caisse à l'adresse de Mme V...

Mme V... ouvre la caisse elle-même espérant y trouver l'envoi d'un cadeau : les souris s'échappent et remplissent la maison. Au fond de la caisse était un billet ainsi conçu : — Madame votre mari a tué mon chat, je vous envoie nos souris. Après tout, c'était logique.

Maisons à vendre

Une maison sur solage en pierre et mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes. Toutes les dépendances dans un ordre parfait.

Conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de la rue St-Antoine, en face de l'Ouvroir, à dame F. Gobeille ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près le pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Sheriff Adam] consistait en un terrain de 80 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y érigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresser à J. A. CADOTTE, Huissier

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE, Grand Président.

JUILLET

Table with 2 columns: Item, Amount. Contribution mensuelle... 40, Décès T. Amiot... 25, " S. Trudeau... 25

Total à payer... \$0.90

N. B.—De plus, les membres dépendant du Bureau Central et payant leurs cotisations à St-Hyacinthe doivent, en plus, pour juillet ou pour août le plus tard, une somme additionnelle de 15 centins formant en tout \$1.05 pour l'un des dits mois de juillet ou août.

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président. H. LANGELIER, Secrétaire. J. A. CADOTTE, Administrateur. Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

Œuvre de Saint-Michel I

Le R. P. FÉLIX voyant combien est grand le mal produit par les mauvaises lectures, a fondé pour y remédier, autant que possible, l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, pour la publication et la vente des bons livres à bon marché.

Cette Œuvre fait à ses associés, aux bibliothèques populaires et aux autres

œuvres qui s'adressent à elle de fortes remises de faveur

CATALOGUE

On trouvera dans le Catalogue, une courte, mais très substantielle notice sur chacun de nos ouvrages, en même temps qu'on se rendra compte d'un seul coup d'œil, de l'extrême modicité de nos prix, prix que nul libraire ne saurait atteindre et que les souscriptions de la charité rendent seules possibles.

Les personnes qui désireront être toujours au courant des "nouveaux ouvrages" édités par l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, ainsi que de ceux publiés par les bonnes Librairies catholiques, n'auront qu'à s'abonner à :

L'Indicateur des Bons Livres Paraissant tous les mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT : UN AN, 3 fr. 60

1. Pour être ASSOCIÉ il suffit de faire chaque année, en faveur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, une offrande comprise entre les deux limites de 10 à 100 francs.

S'adresser à M. TÉQUI, libraire éditeur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, 85, rue de Rennes, à PARIS, (France).

ECHOS

Mort d'un ex député.—M. Ant Cassavant, de St-Dominique, durant plusieurs années député de Bigot à l'Assemblée législative et membre du conseil d'agriculture, est décédé. Il a succombé à la dyspepsie, qui le minait depuis longtemps. La cause agricole perd en lui un de ses plus dignes représentants et l'agriculture un de ses plus habiles praticiens.

Son service et sa sépulture ont eu lieu mercredi, le 26 du courant à 8 1/2 hrs A. M.

Régates.—Il y aura, vendredi, vers 4 hrs P. M. une assemblée des membres du Club Nautique, afin de procéder aux élections annuelles et de régler d'autres que tins importantes. Tous ceux qui s'intéressent aux régates, sont cordialement invités.

Personnel.—Madame Adélaïde Leclerc, de Waterbury Conn., est en visite chez son père M. Henri Bouchard, de St-Théodore d'Arcton.

M. J. de L. Taché est en cette ville. Il y séjournera quelque temps et se tiendra au bureau d'affaires de M. M. Taché et D'Autels, Notaires.

Le Dr Cartier, député de St-Hyacinthe, était en cette ville hier.

Est ce un suicide ?—A L. P. écrivait on, rang Ste Rose, on découvrit dans un puits le corps de Madame Helmina Chabot, épouse de Isidore Yvon, cultivateur de l'endroit. Son mari était parti le matin vers six heures, laissant sa femme à la maison avec ses petits enfants. Quand il revint il s'aperçut de la disparition de sa femme. Supposant qu'elle se soit tuée elle était atteinte depuis près de deux ans, pouvait amener quelque malheur, il se mit aussitôt à la recherche et la trouva au fond d'un puits sur la propriété de M. L. Chabot, le père de la défunte. On suppose qu'elle s'y est jetée de sa propre volonté. Ce puits se trouve à une distance d'à peu près 10 arpents de la maison de M. Yvon.

M. J. P. Barinet, député coroner, alla tenir une enquête et le verdict fut : trouvée noyée. Cette pauvre femme était âgée de 33 ans.

Enquête.—M. le Notaire Blanchard, Coroner, est allé tenir, samedi, une enquête sur le corps de M. Michel Côté trouvé mort le matin dans son lit. Le verdict a été : mort d'un syncope du cœur.

Décès.—Nous apprenons avec chagrin, la mort arrivée samedi matin, de Madame Shehyn, épouse de M. Joseph Shehyn, ancien Trésorier provincial.

Une fête scolaire.—Mardi, 5 juillet ont eu lieu les épreuves du séminaire de Sherbrooke qui ont terminé leur cours en 1882-83, se sont réunis en convention à la résidence d'été des messieurs du séminaire, à Montjoie.

M. l'abbé Choquette, curé de Compton présent à la réunion, a pris une photographie du Lac Gendron et de ses anciens élèves, plusieurs de classes présentes.

Une messe le dimanche a été fixée pour le dimanche 1897

Voici les noms des officiers : E. H. Guilbert, Major, président ; M. l'abbé E. C. Tanguay, capitaine, vice-président ; G. H. Levesque, no. 1, Sherbrooke, secrétaire ; comte F. P. Brion, M. D., Major ; A. Lippé, notaire, Montréal ; J. Duclos, Na hua.

Régates à Sorel.—Des régates nautiques régates ont eu lieu à Sorel, samedi dernier et ont été couronnées de beaucoup de succès.

Les yachts qui y ont pris part sont : D. A. M. Beauchemin, prop. Ant. R. Trudeau & Cie Gertrude, Gertrude ; Adonis, J. B. Trevaider ; Albert, G. Fontbrant ; Emma, V. G. G. M. P. P. ; Les Tosca, M. Rev. S.

Dans la soirée il y eut bal et banquet.

Décès

En cette ville, le 11 courant, est décédé à l'âge de 36 ans, de la maladie des reins, époux de M. Pierre Côté, allopathiste pour plusieurs années, un mari respectable et distingué.

Son service et l'inhumation ont eu lieu à St-Hyacinthe le 15 courant, à 9 hrs A. M. au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

LIBRAIRIE

CHARLES DELAGRAVE

15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Étrennes.—Envoi franco du catalogue sur demande.—23-4-'92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Louis Vivès

13—Rue Delambre—13 PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique—Écriture Sainte—SS. Pères—Docteurs—Liturgie.—Droit Canon—Théologie—Ascétique—Philosophie—Controverse—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

25 Fév. 92.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

Oscar Schapens, Directeur

16—Rue Treurenberg—16 BRUXELLES (Belgique)

Librairie générale.—Religion, Théologie, Philosophie, Histoire, Beaux-Arts, Sciences, Littérature, Romans, Livres classiques, etc.—La maison publie la Revue Bibliographique Belge : 4 fr. 50 par an (50 cents.)

Le Catalogue est envoyé franco sur demande. 16 juin, '92.

L'ENSEIGNEMENT AU CANADA

La première école au Canada date de 1616. Elle était à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville des Trois-Rivières. Un Récollet, le Frère Pacifique Duplessis, la dirigeait.

Les Récollets établirent plusieurs autres écoles dans la colonie, ainsi que les Jésuites quelques années plus tard.

Ces écoles étaient surtout fréquentées par les Sauvages. Car il n'y avait alors qu'un nombre très restreint de jeunes enfants parmi les colons venus de France.

La plupart des premiers colons savaient lire et écrire, comme le témoignent les registres des baptêmes, mariages et sépultures de ces temps reculés.

En 1636 s'ouvrait à Québec, le premier collège classique, sous la direction des RR. PP. Jésuites. Les fonds nécessaires à l'installation de ce collège furent fournis par le marquis de Gamach, dont le fils, le R. P. Rohaut, était membre de l'ordre des Jésuites.

Ce collège a été pendant 32 ans la seule institution de ce genre au Canada.

Il a eu une existence de 133 années pendant laquelle il a formé des hommes éminents, qui ont rendu de grands services à la religion et à la société.

En 1668, Mgr Laval établissait le séminaire de Québec, qui fut le collaborateur du collège des Jésuites, puis son continuateur jusqu'en 1768.

C'est le séminaire de Québec qui a fondé, en 1852, la belle université qui porte le nom du premier évêque du Canada.

Ce fut madame de Champlain, la digne épouse du fondateur de Québec qui, la première, s'occupa de l'éducation des filles dans la Nouvelle-France. Elle réunissait chaque jour dans sa maison un certain nombre de jeunes filles françaises et indigènes à qui elle enseignait les premiers rudiments de l'instruction.

En 1629 Madame de la Peltrie, pour accomplir un vœu qu'elle avait fait dans une maladie grave, dont elle fut subitement guérie, fonda l'établissement des Ursulines de Québec.

La vénérable Mère de l'Incarnation en fut la première supérieure.

Quelques années après avait lieu la formation du couvent des Ursulines des Trois-Rivières.

La deuxième école de filles fut établie à Montréal en 1624, par la vénérable Marguerite Bourgeoise, qui fonda en même temps l'institution des Dames de la Congrégation.

Commencée dans une étable, cette fondation ne prit qu'en 1657 la consistance d'une véritable école.

Aujourd'hui, les établissements de cette admirable congrégation sont répandus sur tous les points du Canada, sans compter plusieurs missions florissantes aux États-Unis.

En 1767, les messieurs de Saint-Sulpice fondaient le collège de Montréal qui porta d'abord le nom du collège Saint-Raphaël.

Il fut pour Montréal ce que le

collège des Jésuites et le Séminaire de Québec ont été pour l'État. Nombre d'hommes remarquables, qui ont fait honneur à leurs pays comme l'institution qui les a formés, ont fait à leurs études.

Le collège continue son œuvre. A mesure que le besoin s'en fait sentir, d'autres collèges classiques s'élevèrent en divers endroits de la Province.

Citons les collèges de Nicolet, fondé en 1803 par M. l'abbé Brassard, et l'évêque Plessis; le collège de Saint-Hyacinthe, fondé en 1812 par M. l'abbé Girouard.

Celui de Ste-Thérèse, fondé en 1825.

Le collège Ste Marie des Jésuites, fondé à Montréal en 1848.

Ceux de l'Assomption, de Joliette des Trois-Rivières, de Marieville, de Lévis, de Rimouki, de Ste-Anne de Lafocatière, de Sherbrooke, de Ste-Césaire, de St-Laurent, de Rigaud etc., etc., etc.

Comme on voit, l'enseignement secondaire a été en tous temps l'objet d'une attention spéciale.—*Le Matin*

EMIGRATION AU NORD-OUEST

L'émigration au Nord-Ouest est de plus en plus forte, et il est consolant de constater que nos compatriotes des États Unis fournissent un fort contingent.

Un nouveau détachement de colons est parti, cette semaine, de Montréal sous la conduite de M. l'abbé Beaudry et du R. P. Bias.

Le convoi comptait plus de cent personnes, la plupart de la province de Québec, et le reste se composait de Canadiens des États Unis, venant de Livermore Falls, Me., de Great Falls, N.-H., de West Quinck Mass, de Webster, Mass, et de Lewiston, Mme.

C'est, dit-on, le plus fort contingent de nos compatriotes émigrés qui ait jamais quitté les États Unis jusqu'aujourd'hui pour l'Ouest canadien.

M. Carufel, du bureau de colonisation du Pacifique Canadien, qui donne actuellement des conférences sur la colonisation, dans les centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre, rapporte que les Canadiens travaillant dans les manufactures, paraissent bien disposés à revenir au pays.

C'est l'opinion de M. Carufel que les excursions des travailleurs pour les moissons au Nord-Ouest, qui auront lieu à la fin de juillet et au commencement d'août, vont ramener au Canada, cette année, des centaines de Canadiens de la Nouvelle-Angleterre. Il a lui-même déjà recueilli les noms de plus de cent chefs de famille qui n'attendent que la date des départs soit fixée pour se mettre en route.

L'intention de ces gens est de se choisir des terrains et de faire venir leur famille à l'autonne.

Commissaire—L'honorable M. McIntosh, le commissaire de Québec à l'exposition de Chicago, est parti pour cette dernière ville, mardi.

RAVACHOL GUILLOTINÉ

Paris, 11.—Ravachol, le fameux anarchiste condamné à mort pour meurtre et pour vol, a été guillotiné ce matin.

Il a été éveillé à 3 h. 40 ce matin par les officiers de la prison de Mont-Briçon, qui l'ont informé que le jour de son exécution était arrivé. Ravachol a appris cette lugubre nouvelle avec une indifférence cynique.

Le chapelain de la prison est alors entré dans la cellule du condamné et lui a offert ses services religieux. A la vue du prêtre et en entendant une telle offre, Ravachol est entré en colère. Il a refusé grossièrement le prêtre et s'est mis ensuite à vomir les plus grossières injures contre la religion.

La nouvelle que Ravachol allait être exécuté aujourd'hui, a causé une certaine excitation dans la ville, et la place où des ouvriers étaient à élever la grande foule.

Les approches de la guillotine étaient gardées par une escouade de soldats, qui ont tenu le chemin libre au condamné et aux exécuteurs.

Ravachol a été transporté au lieu du supplice dans une voiture fermée. Si le prisonnier ne pouvait pas voir la foule, il devait entendre les cris d'imprécations qui s'élevaient de toutes parts. Le cortège funèbre est passé lentement entre deux lignes de soldats et s'est arrêté au pied de la guillotine. Lorsque Ravachol est descendu de voiture, un silence solennel s'est fait dans la foule.

Les assistants de M. D. Block, l'exécuteur, s'emparèrent du condamné, et après lui avoir lié les mains et les pieds le placèrent sous le couteau. A ce moment là Ravachol cria au bourreau: "J'ai quelque chose à dire." M. D. Block ne s'occupa aucunement de ces paroles.

Au moment où le bourreau fit tomber le fatal couteau, Ravachol eut le temps de crier: "Vive la République", et une seconde après la tête du fameux anarchiste roulait dans le panier.

La foule s'est dispersée quelques instants après, en manifestant beaucoup de satisfaction de voir disparaître un aussi grand criminel.

Echos de partout

Personnel—M. A. Beauparlant, avocat de cette ville, est parti, mardi, pour un voyage aux États-Unis. Bon voyage.

En voyage—M. le chanoine O'Donnell, curé de St-Denis, est parti, le 12, pour un voyage au Cap-Breton.

Factory Boy enfin battu.—Le célèbre cheval trotteur, le coqueluche des maîtres, celui qu'on croyait invincible, *Flory Boy*, enfin le cheval du bonhomme Taylor, vient d'être battu au Parc Lévesque, à Montréal.

Le nom du vainqueur est *Charly C*. Son record est de 2.19½. C'est une fille qui le conduit, Melle Myrtle Peck.—*Factory boy* remporta le premier heat, mais fut battu dans les trois autres, quoiqu'il prit le devant au dernier heat.

Le bonhomme Taylor est incommensurable, paraît-il.

Les foins—Dans nos cantons on est à travailler aux foins. Tous les cultivateurs en sont très satisfaits mais ils voient cependant d'un mauvais œil, le petit peu de blé qu'ils auront à récolter l'automne.

Pèlerinage—Nous annonçons à la hâte mardi qu'un convoi de pèlerins d'Albany, de Troy et de Cohoes, allant à Ste-Anne de Beaupré, était arrivé en cette ville lundi. Plus de deux cents pèlerins se rendirent au populaire et fashionable hôtel Yamaska pour y prendre le départ. L'intelligent et dévoué propriétaire, qui-

qu'il n'eut ou qu'un temps très restreint pour faire tous les préparatifs, donna satisfaction pleine et entière. Dans un peu près une heure il donna un repas splendide à ces deux cents personnes. Nous avons été priés par des personnes faisant partie du pèlerinage de féliciter et remercier le propriétaire de l'hôtel de son activité et de son urbanité, et nous le faisons avec d'autant plus de plaisir que nous le savons capable de donner satisfaction complète aux plus exigeants.

Le Rev. M. J. B. S. O'Neil, curé de l'Eglise St-Jean-Baptiste, de Troy, N. Y. dirigeait le pèlerinage.

Circulaire—Dimanche dernier il a été lu dans les églises du diocèse une circulaire de Mgr de St-Hyacinthe recommandant une quête pour les victimes de l'ouragan du mois de juin. La quête aura lieu le 17.

Villégiature—Le Juge et Madame Teller, M. et Mme Gendron, M. et Madame Choquet et Mesdames L. Ringette et F. St-Jacques, Madame M. Jodoin, d'Acton Vale, sont allés à Cocouana y passer l'été.

Nouveau journal—On annonce un nouveau journal à Joliette. Mr L. Blair, de l'Union de St-Hyacinthe, en sera l'imprimeur.

Election—Mr Ambrose Desmarais a été élu commissaire d'école, pour la paroisse de N.-D. de St-Hyacinthe, et M. Hector Morin président de la commission scolaire de la même paroisse.

Société d'Agriculture—Les directeurs de la Société d'agriculture de St-Hyacinthe ont discuté l'opportunité de faire don aux victimes de l'ouragan du juin dernier de l'octroi fait à la société par le gouvernement. Celui-ci par une loi de la dernière session, a permis aux sociétés d'agriculture d'employer leur octroi à cette fin. Aucune décision n'a été prise par les directeurs.

Orgue—Nos habiles industriels, les MM. Casavant de St-Hyacinthe, sont à construire un orgue pour l'église de St-Eugène. Out.

Journalisme—M. L. H. Taché, J. O. Nigouau, ingénieur civil, E. L. Rodier, comptable, de Montréal, J. de L. Taché, de Québec, et A. Clément, banquier de St-Hyacinthe, demandent d'être constitués en corporation pour des fins de publication de journaux, revues, etc., sous le nom de "Compagnie Nationale de Publication." Le capital action sera de \$40,000 divisé en 300 parts de \$50.

Engagement d'institutrices.—La commission des écoles de la paroisse de N.-D. de St-Hyacinthe a engagé comme institutrices, pour l'année scolaire 1892-93, les personnes dont les noms suivent: Melle L. Brodeur, pour l'arrondissement du Petit Rang, quartier No. cinq; Mad. et Melle Lepierre, pour l'arrondissement No. six, village du Précieux Sang; Melle Chabotte, pour la Providence; Melle Goulet pour l'arrondissement No. deux, rang St-François; Melle A. Girard, pour l'arrondissement No. six, Grand Rang; Melle Dauphinais pour l'arrondissement No huit, Point du Jour (St-Thomas d'Aquit); Melle O. St-Pierre pour l'arrondissement No dix, Petit Rang.

Elections Anglaises—L'Honorable M. Blake a été élu à Longford Sud, par 2000 voix de majorité. M. Gladstone n'a eu que 700 voix. A la dernière élection il avait été élu par acclamation.

Accident sérieux—Samedi, vers 430 P. M., l'ambulance était demandée aux écuries des chars urbains à Hochelaga, Montréal. Un cheval que conduisait M. Narcisse Beaudry, bijoutier, de la rue Notre-

Dame, venait de prendre le mors aux dents, effrayé par les coups de sifflet d'une locomotive. M. Beaudry a été lancé hors de sa voiture et s'infligea des lésions internes très graves. Le Dr Schank, qui se trouvait sur les lieux, donna les premiers soins au blessé, qui a été aussitôt que possible transporté à l'hôpital Notre-Dame. Le blessé n'a repris connaissance que mercredi matin, et on s'attend qu'il sera guéri dans quelques instants. Aux dernières nouvelles la victime est entrée en pleine convalescence.

Fruits—Le steamer "Americo," venant de la Jamaïque est arrivé au commencement de la semaine à Montréal avec une cargaison de bananes et de sucre. C'est le premier envoi direct des fruits des Indes Occidentales à Montréal. Si cette tentative réussit, on établira une ligne directe entre la Jamaïque et Montréal. Nous appuyons volontiers cette idée, parce qu'elle tendra le plus possible à nous débarrasser de ces déboûchés et que déjà nous avons, à l'occasion de l'Exposition de la Jamaïque noué des relations avec ces riches contrées.

Succès—M. Aurèle Coté, d'Arthabaska, actuellement à Paris où il étudie la peinture, a été au dernier grand concours de peinture à Paris, le huitième, sur 236 concurrents. Nos félicitations à ce jeune compatriote.

Retabli—L'honorable M. Chapleau est à peu près rétabli.

Triste noyade—Lundi dernier un jeune enfant de M. Hubert Courteau de Trois-Rivières s'est noyé dans de pénibles circonstances. L'enfant était dans un canot près du rivage attendant quelquefois lorsqu'un vague poussa l'embarcation au large. Affolé, le malheureux se jeta à l'eau et fut englouti par les flots avant qu'on ait pu lui porter secours. Le cadavre a été retrouvé quelques temps après.

Visiteurs distingués—Le *Manitoba* dit : qu'un certain nombre d'excursionnistes venant de la province de Québec sont arrivés, samedi, à Winnipeg sous la direction de l'insatiable abbé Beaudry.

M. les abbés A. Damesnil le nouveau supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe; P. LaRoche, curé de Saint-Dominique, avec quatre de ses paroissiens; U. Charbonneau, curé de Milton, Qué., et J. Barré, de Saint-Grégoire.

M. Damesnil visitera les fermes du Séminaire à Saint-Hyacinthe de LaSalle et séjournera chez son frère M. Damesnil de Sainte-Agathe.

Centenaire—Le lieutenant-gouverneur Angers a accepté l'invitation d'assister aux fêtes du centenaire de l'établissement des cantons de l'Est, à Sherbrooke, le 6 septembre.

Astronomie—Lundi prochain, le 18 de ce mois, la lune était en conjonction avec la planète Mars qui se lève ces jours-ci dans la direction du Sud-Est, vers 10 $\frac{1}{2}$ du soir. Cette planète brille comme une belle étoile d'un éclat rougeâtre. Elle est 7 fois plus petite que la terre; elle est éloignée du soleil d'environ 58 millions de lieues. Elle fait sa révolution autour du soleil en 687 jours.—Elle tourne sur elle-même en 24 h 37 $\frac{1}{2}$ m.

Mars est enveloppé d'une atmosphère analogue à celle de la terre.—On en conclut qu'il y a de la neige, de la glace, de l'eau et des changements de saisons.

D'ici à la fin de l'année, Mars se lèvera tous les jours de plus en plus de bonne heure.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRÉ - CŒUR

Tapisseries!
Bordures!
Décorations de plafonds

On trouve à cette librairie et l'on peut s'y procurer sur demande : Fournitures de classe, livres de piété etc., ainsi que tous les ouvrages annoncés dans la Bibliographie de ce journal, le tout aux prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée.

L. A. CHOQUET & FRÈRE,
Coin des rues Cascades et Mondor
ST - HYACINTHE
GROS ET DÉTAIL.

L. G. BEDARD
Fonderie Agricole
(ÉTABLIE EN 1830)
Charrues, Cribles, Bouleverseurs, Sarcloirs, Renhausseurs, etc. Seul propriétaire de la charrue patantée "BOULAY" avec laquelle on labour, assis, deux sillons à la fois.
ST-HYACINTHE.
23 juin 92.

NON L'AMOUREUX
DE CONSTRUCTIONS EN PIERRE, BRIQUE ET BOIS
—O—
SPECIALITÉ :
Ouvrages en Ciment, Fournaises, Fours, etc.

H. N. BERNIER
POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE, D'ÉCLAIRAGE, DE BAINS, ETC.
Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc.
D'après les systèmes les plus perfectionnés.
—O—
TOUJOURS EN MAINS :
TUYAUX EN GRÈS.
—O—
128, Rue Cascadon
ST - HYACINTHE

Jos. Morin,
(Membre de l'Union St-Joseph)
Marchand de Chaussures
(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'été.
TOUJOURS EN MAINS
VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE
En gros et en détail.
Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,
Commissaire de la Cour Supérieure
COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCES
Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen's Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.
Bureau : No 9, Rue St-Denis
ST-HYACINTHE.

Remèdes sauvages
Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens ! Avez vous déjà vu un sauvage se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à l'aide d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quel est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? A-t-elle donc, aujourd'hui, et entière confiance dans l'avenir : vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. E. Racicot,
seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés
1434, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.
A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

Jean de Kermadec

II

Il regardait la jeune femme de ses yeux expressifs, transparents jusqu'au fond de l'âme.

Il lui avait tout raconté de sa vie; ne saurait-il rien de la sienne ? Par d'habiles détours, il s'efforçait de pénétrer le mystère. Mme de Bliville comprit son désir. Elle voulut, en partie, le satisfaire.

Sa vie ! oh ! l'histoire en était bien simple. Ce n'était pas un mystère. Sa vie était comme un de ces livres que l'on peut laisser entre les mains de tous en disant : "Feuilletez". Maintenant ses jours se nouaient l'un à l'autre, calmes, heureux, paisibles. Sans doute, elle avait eu ses tristesses. Quelle existence est exempte de celles des très jeunes, peut-être ? mais qu'ils attendent ? Puis, après l'orage était venue l'accalmie. Elle ne désirait rien de plus que la tranquillité présente et tous les jours elle remerciait le Seigneur de sa bonté.

Jean écoutait attentif, sans répondre. Si ses lèvres demeuraient muettes, dans ses yeux on lisait un vif intérêt.

"Déjà, depuis dix années, j'habite la Chénaie, continua Mme de Bliville. J'y suis arrivée à un moment cruel : mon père venait de perdre sa seconde femme, qu'il aimait d'une grande tendresse. A cette époque j'étais déjà veuve. En voyant Aliette dans son berceau, il me sembla que Dieu me donnait un enfant. Et là, mais je n'ai regret de m'être consacrée à cette chère petite. Aliette est le rayon de jeunesse qui éclaire notre maison ; c'est une sympathique fillette qui est devenue la joie de ma vie.

— Alors elle a pris tout votre cœur ?

— Tout mon cœur, toute mon âme. Je suis bien plus sa mère que sa sœur par le sentiment et par le nombre des années Mais, en causant j'oublie mon rôle de surveillante."

Elle s'était levée. Jean lui offrit le bras ; et, tandis que d'un pas gracieux et souple elle traversait le salon, on n'eût certes pas dit une femme de trente-deux ans.

Avec sa fraîcheur de teint, sa taille élancée, ses dents blanches, ses cheveux admirables, il lui eût été très facile de cacher sept ou huit années, mais dissimuler ! Berthe avait en aversion tout ce qui est mensonge. Cacher son âge est une faiblesse dont elle était incapable. Pourquoi essayer de tromper ? Pourquoi obtenir des hommages : elle les méritait.

Elle vivait dans une atmosphère hâve et seraine, où toute satisfaction de vanité lui paraissait comme ces petites choses médiocres, mesquines, qui rasant la terre.

Le lunch terminé, les danses avaient repris au salon. Cependant quelques bouquetières et quelques pages s'étaient échappés sur la pelouse. Un peu de tous côtés diverses parties s'engageaient. Sous les marronniers en Cauchoise et une Napolitaine se lançaient un volant ; il bondait

dissait sur les raquettes. Plus loin, suspendue aux maîtresses branches de deux énormes chênes, une balançoire allait et venait au milieu des rires et de la joie. C'était un endroit frais et poétique. Les arbres formaient un dôme de verdure sur un gazon d'herbe fine.

En ce moment, Aliette occupait l'escarpolette. S'envoler dans l'espace ravissait la fillette. Il lui semblait être alouette ou hirondelle. Ce départ et ce retour continus et rythmés lui paraissaient de grands coups d'ailes ; toujours elle s'écriait :

" Plus haut ! ... Plus haut encore ! "

Les petits-fils de la marquise se tenaient devant elle, enthousiasmés de sa hardiesse. " Quelle brave petite fille ! disaient-ils. C'est qu'elle ne tremble pas comme nos sœurs ! A chaque envolée plus audacieuse, ils battaient des mains tandis que le jardinier, chargé de mettre en branle la balançoire, s'excitait à la besogne, imprimant à la nacelle un élan vertigineux.

" Plus haut ! plus haut ! " criait toujours Aliette.

Elle se tenait debout pour montrer aux pages qu'elle était habile au gymnase. Ses petits pieds s'appuyaient avec force sur l'esquif aérien ; ses bras grêles et nerveux se raidissaient, et ses mains serraient étroitement les cordes. Tout riait dans son visage : ses yeux illuminés où se reflétait la lumière du ciel, et ses lèvres entr'ouvertes pour mieux aspirer le souffle puissant qui lui venait du large.

" Plus haut ! Plus haut ! " criaient à leur tour les pages émerveillés.

Et les longues cordes se raidissaient, imprimant aux branches des chênes de fortes secousses. Aliette arrivait presque à leur cime. Ce vol imprudent donnait le vertige.

En ce moment, Mme de Bliville apparut au détour de la grande allée. Elle s'avancait souriante et charmée. Jean de Kermadec lui faisait aimablement les honneurs du parc... Puis la grande sœur demeura immobile, terrifiée, et, joignant les mains, elle murmura d'une voix pleine d'angoisse :

" Aliette ! Oh ! Aliette ! ... "

L'enfant, toute à son rôle d'hirondelle, ne l'entendait pas. Elle se grisait d'air et d'espace, les mignonnes fossettes continuaient à se creuser coquettement au milieu de ses joues, tandis que ses yeux se noyaient dans l'extase.

Le chanvre des cordes s'échauffait sur la rugosité des chênes ; quelques fibrilles avaient déjà cédé ; mais le robuste jardinier, qui mettait si vigoureusement en branle la nacelle, subissait aussi l'attraction du vertige. Fier de cette enfant, à laquelle ses muscles communiquaient des ailes, il ne comprenait pas le danger et continuait ses puissantes poussées.

" Arrêtez ! ... de grâce, arrêtez ! supplia Mme de Bliville, accourant toute palpitante. Aliette... oh ! Aliette ! "

— Non, non, lancez, lancez toujours, crièrent en cœur les jeunes pages, fort excités. Bravo ! ... bravo ! Aliette ! "

Après avoir quitté lentement la

terre, comme bercée, l'enfant gagnait en hauteur, en vitesse. Elle venait d'entrer dans une raie lumineuse, qui filtrait sous le couvert des chênes. Elle se détachait, svelte et charmante, sur la riche verdure de l'automne.

" Plus haut ! encore plus haut ! "

Et, tout à coup un craquement se fit entendre. La corde venait de se rompre. Brutalement, la nacelle entraîna dans sa chute le pauvre petit être terrestre qui avait osé rêver d'habiter les nuages.

Mme de Bliville jeta un cri, un vrai cri de mère. Elle s'élança pour sauver l'enfant. Jean la devança. Plus rapide que l'éclair, énergique, intrépide, il bondit vers l'escarpolette, saisit la corde et reçut Aliette dans ses bras. Mais le choc fut rude. La nacelle, brusquement arrêtée, atteignit le front du poète. Jean chancela, ses mains se raidirent et il tomba comme une masse, la tête renversée en arrière ; ses paupières étaient closes. Une lividité de mort peu à peu se répandait sur ses traits. Tous s'élançèrent vers lui. Mme de Bliville était émue jusqu'au fond de l'âme.

" Allait-il mourir ? ... si jeune ! "

Aliette, qui n'avait aucun mal, sanglotait en suivant le brancard improvisé. On dut l'éloigner.

Les porteurs venaient d'atteindre la chambre du poète. Il fut déposé sur son lit, les lèvres toujours closes, comme scellées par un sceau de mort.

Le docteur fut mandé. La marquise l'attendait éperdue, se lamentant. Mais Mme de Bliville, très calme, très énergique, domptant son émotion, donnait les premiers soins. Un flacon en main, elle se penchait sur le blessé et lui faisait respirer des sels, elle lui baignait aussi les tempes. Goutte à goutte, elle faisait tomber de l'eau glacée sur la contusion du front ; puis, voyant les traits toujours rigides, les yeux toujours perdus dans leur orbite, sans se dégager de leur expression atone, elle sentit deux larmes lui monter aux paupières, et les larmes de Berthe tombèrent, brûlantes, sur les mains crispées du pauvre Jean.

III

L'accident survenu à Jean de Kermadec fut bientôt connu de tous.

La nouvelle se répandait comme une traînée de poudre. La fête aussitôt cessa, les voitures roulèrent sur l'avenue, et les hôtes de Champdor regagnèrent leurs chambres respectives. Les longs corridors étaient remplis de mouvement. Les femmes de chambre, l'air affairé, glissaient sans bruit sur la haute lisse qui garnissait l'escalier de granit. On entendait des tintements discrets de sonnettes timidement agitées, et un murmure de voix du haut en bas du château. Mabel Gold se montrait particulièrement anxieuse.

" Comment est-il ? demandait-elle à lady Glen ; a-t-il repris ses sens ? ... quel affreux malheur ! Le docteur tardera-t-il ? ah ! le voilà ! "

En effet, le médecin arrivait. Il pénétra dans la chambre ; il se pencha sur le blessé. Berthe, le géné-

ral, la marquise, le regardaient anxieusement. Il y eut un silence. De ses doigts souples le médecin palpait la blessure ; de son œil exercé il interrogeait le visage pâle.

" Il n'y a rien de grave, dit-il enfin ; le choc rude a déterminé une commotion cérébrale, comme une suspension de vie, mais elle va renaître, n'en doutez pas. Donnez de l'air ; continuez les lotions d'eau glacée. "

Il fit encore quelques prescriptions qui furent promptement exécutées.

La nuit descendait lentement. La chambre se baignait d'ombre. Il fallut allumer une lampe. Sa flamme mit en lumière le visage de Jean, son profil rigide, sa tête légèrement penchée ; mais le souffle, plus accentué, reprenait de la régularité. Mme de Bliville, dans l'ombre des tentures, pria de toute son âme. Le silence s'était fait à l'entour du château. Tous les bruits étaient morts. Pas un ne montait jusqu'à la chambre. Seul le balancier de la pendule scandait cette paix ; puis il sonna une demie. Comme s'il eût donné le signal du réveil, les paupières du poète battirent faiblement, une teinte rosée revint à ses joues, ses lèvres s'agitèrent, son regard sembla interroger ; et, soudain, se rappelant tout, Jean eut un sourire. Il tendit la main, d'abord à la marquise qui, tout heureuse, répétait " Dieu soit loué ! Vous revenez de loin, mon pauvre filleul ! " puis à Berthe. Ici sa pression fut plus longue ; et, faiblement, il murmura :

" Oh ! je me souviens... Votre petite sœur ? ... n'est-elle pas blessée ? ... "

A l'expression anxieuse de sa figure pâlie, on voyait que le sort de l'enfant l'intéressait bien plus que sa propre souffrance.

" Elle est sauvée, répondit Mme de Bliville. Elle vous doit la vie. "

Les yeux de la veuve brillaient de l'éclat d'une larme mal contenue. Elle enveloppait le jeune homme d'un regard affectueux, maternel. Jean la considéra longtemps, sans répondre. Il était heureux d'avoir souffert pour lui épargner une douleur. Sa vie ! ... Il l'eût volontiers donnée pour sauver celle d'Aliette, puisqu'Aliette était tout ce que la grande sœur aimait le plus au monde. S'il ne disait pas ces choses, son regard trahissait sa pensée, car Berthe, extrêmement émue, reprit :

" Vous êtes généreux et brave, monsieur Jean. Je ne l'oublierai jamais. Votre nom sera désormais dans mes prières à côté de ceux qui me sont très chers. Je demanderai à Dieu qu'il vous bénisse, qu'il vous

protège, qu'il acquitte notre dette de gratitude, dette très grande... Mais, reposez-vous, guérissez-vous. "

Il n'osa pas retenir la main qui, doucement, se retirait de la sienne, et Mme de Bliville, rassurée sur l'état du malade, quitta l'appartement.

Le général insistait pour veiller le blessé. Le jeune homme ne voulut pas y consentir. Bientôt il s'endormit d'un sommeil réparateur. A l'aube seulement, il s'éveilla. La veilleuse, dans sa coupe d'opale, brûlait sur la cheminée ; elle donnait une lueur calme comme un feu de luciole. Sa tremblante clarté, enveloppant d'une ombre vaporeuse la gardienne endormie, luttait avec le jour naissant. La chambre était rayée de grands jets de lumière pâle et d'ombre profonde ; le bruit du balancier se faisait toujours entendre, très régulier. Jean voulut se rendre-mir dans cette paix. Le sommeil avait fui. Sa tête lui faisait mal ; son cœur battait violemment. Toujours il croyait voir Berthe penchée sur lui et lui disant de sa voix si calme, émue cependant : " Votre nom sera désormais dans mes prières à côté de ceux qui me sont chers. " Il bénissait, à cette pensée, le choc rude qui avait fait brèche, et, lui avait ouvert une place dans le cœur de Mme de Bliville.

La veilleuse pâlisait. Le jour, maintenant, triomphait dans la chambre, le coq salua l'aurore, et... O merveille ! la petite marquise, qui jamais ne voyait se lever le soleil, qui jamais n'apparaissait devant un regard humain avant d'avoir baigné son visage dans toutes les eaux de Jouvence connues, venait tout simplement vers son filleul, sans poudre, sans fard. Elle venait comme doit le faire une bonne aïeule bien tendre, bien affectueuse, et elle n'en paraissait que plus aimable. Elle eut un geste satisfait en constatant l'amélioration notable produite dans l'état de son poète.

" Ah ! jeunesse ! fit-elle en levant son doigt chargé de bagues, belle jeunesse, merveilleuse chose qui guérit tout. Eh bien, Jean, une nuit de sommeil a donc suffi pour vous remettre ? Il est inutile, ce me semble, d'effrayer par une dépêche, votre bon grand-père ; M. de Trénoël, et d'enlever le digne Loïc Bonnard à ses études savantes. "

— Tout à fait inutile, répondit le jeune homme. Ne troublez pas la paix des habitants de Trénoël. Je me sens presque guéri... avec un peu de

ouvrage peut-être même pour-
ais-je me lever."

La marquise fit un soubresaut
et de sa voix décidée :

"Vous lever !... Quelle fo-
lie, vous garderez le lit et la
chambre quelques jours encore ;
mais vous n'y serez pas malheu-
reux. On vous apportera de
bons petits repas tout particu-
lièrement soignés, on vous don-
nera des revues, des romans ;
mes gendres et mes filles vien-
dront converser agréablement ;
mais, pour l'instant, au repos,
beau filleul, au repos !"

Et Jean dut obéir.

Il fallut à M. de Kermadec
toute une longue semaine pour
se remettre. Pendant ce laps
de temps il rêva d'une manière
démémorable à la vision du bal-
con. Il composa des sonnets,
des odes, des élégies ; et dès que
la liberté lui fut rendue, sa pre-
mière visite fut pour la Chênaie.
Oh ! comme il marchait d'un pas
souple ! L'après-midi était ra-
dieuse : un ciel bleu, un soleil
d'or, et cette brise pure de sep-
tembre où toutes les fleurs épa-
nouies mettent un parfum. Bien-
tôt apparut le bois avec ses
jeux arbres, élevant très haut
leurs cimes touffues.

C'étaient des chênes superbes,
au cœur d'acier ayant bravé cinq
ou six siècles. Perdu, noyé dans
des dômes verts, le petit castel,
sur lequel obliquait le soleil,
avait un aspect des plus pitto-
resques avec ses cheminées de
briques rougeâtres, son grand
toit en pointe, et son balcon de
fer ouvragé où s'appuyait le
rosier géant. Cette propriété,
charmante dans ses étroites pro-
portions, plaisait beaucoup à
Jean. Elle était fraîche, so-
ignée, coquette, et il comprenait
que le général l'eût choisie pour
planter, à jamais, sa tente.

Jean venait d'atteindre l'en-
trée d'honneur, la grille à lan-
tes dorées. Il sonna. Un grand
vieillard à moustache grise vint
ouvrir avec toute la célérité que
lui permettait une jambe de
soixante ans. Il avait bien la soixan-
taine passée, mais il se tenait
droit et serré dans la livrée com-
me jadis dans l'uniforme.

Qu'il ressemblait peu, cet in-
valide, au correct valet de la
marquise, à cet imposant Ger-
main, toujours habillé de drap
noir et cravaté de blanc !

D'un coup d'œil plein d'inté-
rêt, Jean embrassait l'aspect de
la propriété. Pas à pas il sui-
vait le majordome. Ils passè-
rent d'abord devant une porte
cadrée largement ouverte et per-
mettant au regard de plonger
dans la cuisine. Le feu flambait
dans l'âtre, un âtre de dimen-
sion énorme, où le cri-cri devait

chanter le soir dans la douce
chaleur des cendres à demi étein-
tes. La claire flamme d'un fa-
got jetait ses rejets sur les cui-
vres et lesfers battus, qui bril-
laient comme pailletés d'or et
d'argent.

Ainsi que dans les toiles de
Téniers, le gros chaudron trô-
nait magistralement sur le man-
teau de la cheminée en compa-
gnie de plusieurs autres, moins
imposants ; et, au milieu de cet-
te cuisine, sur un dallage super-
be, fait de pierres du pays, se
dressait une immense table de
chêne massif. Jean remarqua
que les domestiques attablés
étaient tous vieux, tous ridés,
légèrement éclopés. C'était une
originalité de Mme de Bliville.
Être vieux et infirme était un
titre pour entrer au service des
maîtres de la Chênaie. La je-
une veuve disait que les vieillards
ont plus que tout autre le droit
de gagner le pain du jour ; et,
comme le service était lent, elle
doublait le nombre des servite-
urs. Sublime charité dont
souriait parfois la marquise de
Champdor, si éprise du style
moderne ; mais, à la vue des
pauvres vieux qui nourrissaient
le général et Mme de Bliville,
Jean se sentait profondément
ému.

Il s'avancé suivant son gui-
de. A son approche, Turc, le
chien favori d'Aliette, qui se
chauffait au soleil au pied de la
tourelle, leva la tête et fit en-
tendre un grognement qui n'a-
vait rien de bien agréable ; puis
sa bonne bête reprit dolenement
la pose première, les pattes bien
allongées ; mais son pacifique
aboi avait suffi pour avertir de
l'arrivée d'un hôte, et interrom-
pre les travaux du général.

Là-bas, penché sur un massif
de roses, il écusonnait lui-même
un jeune églantier. C'était un
grand amateur de jardinage. Il
n'aimait rien tant au monde que
ses deux filles, ses traités d'hor-
ticulture et ses rosiers. Bêche
ou greffoir en main, il oubliait
la gloire et les chagrins de sa vie.

Vêtue d'une robe de batiste
écru, ornée de guipures, tenant
une large ombrelle pompadour,
Mme de Bliville écoutait avec
complaisance son vieux père lui
décrire avec enthousiasme les
beautés de son nouvel écusson,
de cette rose encore inconnue
dans l'Avranchin... et que même
ne possédait pas la marquise
de Champdor !... Elle écoutait
heureuse du bonheur de son père,
heureuse de voir Aliette, près
d'elle, jouer gaiement avec sa
chèvre blanche ; mais, l'avertis-
sement de Turc l'ayant fait tres-
saillir, elle se retourna, aperçut
Jean de Kermadec.

Tout son visage s'éclaira ; et,
très vite, les mains tendues, elle
s'avança vers le sauveur d'Ali-
ette. Déjà sa petite sœur l'a-
vait devancée. L'enfant, avec
un cri de joie, s'était élancée
vers le visiteur. Maintenant
elle levait sur son ami ses
grands yeux pleins de recon-
naissance.

"Oh ! dites-moi, s'écria-t-elle,
dites-moi, vous ne souffrez plus ?
Montrez... c'est là que la ba-
lançoire vous a frappé... là,
sur votre front ?"

Elle l'attirait pour qu'il s'in-
clinât. Jean se pencha com-
plaisamment ; Aliette regarda
avec émotion la marque de la
blessure ; puis le jeune homme
sentit un baiser se poser sur sa
cicatrice.

"Oh ! fit Aliette avec feu, je
vous aimerai toujours, puisque
vous m'avez sauvée, et quand
j'aime, moi, c'est pour la vie."

Il souriait devant cette ardeur
devant cette reconnaissance en-
fantine, bien vraie, cependant,
bien profonde. Il trouvait Ali-
ette toute jolie dans sa toilette :
une robe écru comme celle de
la grande sœur, mais égayée de
festons rouge vif. Elle avait un
paillason japonais pour coiffure,
orné de coquelicots, dont la pour-
pre pâlisait auprès de l'incarnat
de ses lèvres. L'enfant avait
repris sa mine rieuse, et, saisis-
sant la main du jeune homme,
le présentant au général :

"C'est mon sauveur, dit-elle.
Comme il a été brave ! Vous l'ai-
merez bien aussi, n'est-ce pas ?
mon père ; il sera un ami à la
Chênaie ?"

Le général tendit au poète sa
main loyale.

"Oui, certes, un ami... Et
ceux qui reçoivent ce titre sont
rares ici. Je n'abuse jamais de
ce mot... un ami... car j'en
connais la valeur."

Jean s'inclina profondément
en balbutiant :

"Merci."

L'après-midi se passa rapide-
ment. On visita le parc dans
tous ses détails. L'horticulteur
passionné, vêtu d'une veste de
coutil blanc, la tête couverte
d'un large panama, prit un plai-
sir extrême à montrer ses cultu-
res.

"J'abuse de votre patience,
monsieur Jean, faisait-il, mais je
ne saurais vous dire l'intérêt que
je prends à la bonne venue de
mes arbres, de mes légumes, de
mes roses surtout. Tenez, si
vous voulez me plaire, me faire
un petit doigt de cour, comme
une jolie femme,—et ses mous-
taches en brosse se soulevaient
dans un bon rire,—vous n'avez
qu'à m'indiquer des graines de
fleurs rares ou à me signaler

quelque méthode nouvelle de
préservation contre les intempé-
ries des saisons !... Mais cela ne
vous préoccupe guère, je gage ?"

Ils avançaient sur le sable d'or
des allées, bordées de fleurs, dé-
truisant les dessins réguliers du
rateau. Le vieux jardinier les
regardait avec souci, tout en
continuant de répandre sur les
gazons les fines gouttelettes de
ses pommes d'arrosage ; elles
tombaient sur la verdure avec un
petit bruit frais et doux, qui
semblait la chanson de la
rosée. La chèvre d'Aliette,
maintenue au piquet, broutait
l'herbe tendre, et sur le bassin
deux cygnes nageaient coquette-
ment, mirant dans l'eau leur
coq blanc comme la neige et fle-
xible comme l'épi.

Au milieu de toutes ces beau-
tés rurales et horticoles, le visa-
ge du général continuait à s'épa-
nouir. Qui eût dit que, dix ans
auparavant, cet homme, l'éclair-
dans les yeux, ayant dans la
voix des sonorités éclatantes,
commandait à ses dragons et, sous
les balles ennemies, de son cou-
rage, de son exemple, de son
sabre levé, indiquait, de la poin-
te, l'obstacle qu'il fallait trouver,
enlevait son escadron : "Char-
gez ! Chargez !" c'est-à-dire :
"Mes braves, jouez votre vie.
Donnez-la, s'il le faut : la patrie
vous la demande."

Et l'escadron passait sur la
masse ennemie, la franchissait,
et se retrouvait, les chevaux
fumants, couverts d'écume, et les
hommes décimés et sanglants.
La victoire était gagnée.

Mais, en cet instant, le père
d'Aliette ne songeait guère à
ses anciennes gloires. De la
main il indiquait ses roses, si re-
montantes, si belles de forme,
toutes plus admirables les uns
que les autres. Puis on passa
dans le potager. Les carrés
verdoyants entourés de buis se
suivaient étalant leurs richesses
de légumineuses. Le long du
mur les grappes de raisin appa-
raissaient soigneusement enfer-
mées dans de petits sacs en tissu
métallique. Le général, avec
un mouvement plein de délica-
tesse, découvrit une de ces grap-
pes, et devant les grains énor-
mes à teint ambrée son visage
exprima la plus vive satisfac-
tion.

"Hurrah ! fit-il de son ancien-
ne voix de commandement, le
voilà donc à ce point ce raisin
superbe. Depuis trois jours je
surveille sa maturité. Ah !
monsieur Jean, vous dînez à
la Chênaie, afin de déguster cet-
te merveille. Ce n'est qu'au
prix de bien des efforts que j'ai
pu acclimater chez moi cette vi-
gne rare.

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

--A bon marché--

DES **CHAUSSURES**

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

DUNN, LUSSTERN & CO

122 Rue Casades

ST-HYACINTHE, P.Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marche, Saint-Hyacinthe

Petrons gratis à toute personne qui achètera une robe.
M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes,
à des prix exceptionnellement avantageux.

Soies, Velours, Fleches, Dentelles, Broderies,
Rebans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.

Des tweeds canadiens, Anglais et Ecossais, pour habillement
d'hommes défient toute compétition.

BRODEUR FRERES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreur

270. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

À L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-
Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.

Des Cascades, porte voisine de A. St-Onie.

Spécialité: FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS PORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC.

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERRANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

151 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutés avec soin, à des prix très mo-
dérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à
sucre, bassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous
toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Meublier et Bourreur

(Rue Cascades, anciens place C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPÉCIALITÉ—

Bureaux à Cylindre, Bibliothèque, Etc., Etc.

—CONSTAMMENT EN MAIŕE—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

C. ROLLEAU

C.
R.
O.
L.
L.
E.
A.
U.

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moules, Son, Gru, etc., etc.

AUX FROMAGERS!

TOUTS LES ARTICLES NÉCESSAIRES POUR LES FROMAGERIES

—Tels que:—

Coton, Présure, Couleui, Moules
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Q^{ue}.

PACQUET & FERRIERE

Epicerie de Familles

EN GROS ET DETAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eng. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marche

ETABLI EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comp-
tant et à Bon Marché de leurs

Marchandises Seches

—Au Nos. 29 et 43—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en main un assortiment considérable de Marchan-
dises Seches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dou-
telles, etc., en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUEROUTE

A très bas prix.

Indiennes Cotons, Ducks, Jeannotes,
Shirtings, etc.

In portés directement des Fabriques et vendus à la Lave,
à l'ESCOMPTE TRÈS LIBERAL AUX MARCHANDS DE
LA CAMPAGNE.

Le soussigné continue toujours son commerce de spécialité en
Fleurs, Provisions et Produits de l'Ouest,
(En gros et en détail.)

À des Prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe.

PAQUETTE & GORBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et pré-
parés aux conditions les plus avantageuses.

Déoupage et tournage exécutés sous le plus court délai.

Ou n'emploie que du bois de première qualité.

J. H. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES:

Fournaies et Poies de Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient
toute compétition.

Place du Marche, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, horloges,
argenteries, etc. Spécialité: Lunettes en or, argent, nickel et
acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

"L'ECHO"

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé par le compte de ses propriétaires, par
Fouche de Labarre, imprimeur-éditeur, en la cité de
St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.